



# **NOIX**

# **Grand Sud-Ouest**

# Campagne 2014 - Bulletin n°6 - 24/06/2014

Bulletin élaboré dans le cadre du réseau de surveillance Bassin Sud-Ouest, sur la base des observations réalisées par la FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / UNICOQUE / CAPEL / VAL CAUSSE / ECOLIM

Bulletin disponible sur <u>http://www.limousin.synagri.com/,</u>
sur <u>http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/</u>
et sur <u>http://www.fredon-limousin.fr/</u>et sur les sites des Chambres Régionales d'Agriculture et
DRAAF d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Poitou-Charentes





# Stade phénologique

Grossissement des fruits pour l'ensemble des variétés en tous secteurs.



---

Bactériose (Xanthomonas campestris pv. juglandis)

<u>Observations du réseau</u>: Les premières chutes de fruits sont constatées dans certains vergers fortement infestés. A cette période, on note en moyenne des niveaux de pression faible à moyen.

<u>Période de risque</u> : La floraison est la période de sensibilité maximale du noyer vis-à-vis de la bactériose

<u>Evaluation du risque</u> - bactériose : La période de forte sensibilité à la bactériose (floraison) est terminée. Cependant, la bactériose reste présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides.

Le risque est alors proportionnel à la réceptivité du végétal : en présence de blessures dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), les bactéries peuvent alors pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts. Veillez à limiter la réceptivité des jeunes arbres à la bactériose en évitant une croissance trop forte et prolongée, c'est à dire en raisonnant vos pratiques d'irrigation et de fertilisation.

Directeur de publication :
Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référents filières et rédacteurs du bulletin :
Sandra CHATUFAUD
Technicienne FREDON Limousin
A la Chambre Départementale d'Agriculture de la Corrèze
ZI CANA – 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
05 55 86 32 33
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr



Anthracnose (Gnomonia leptospyla)

<u>Observations du réseau</u> : On note en moyenne des niveaux de pression moyen à très fort sur feuilles. Des symptômes sont également observés sur fruits.

De plus, des contaminations secondaires peuvent avoir lieu dans les parcelles contaminées lors des épisodes humides avec une température moyenne supérieure à 18 – 20°C.

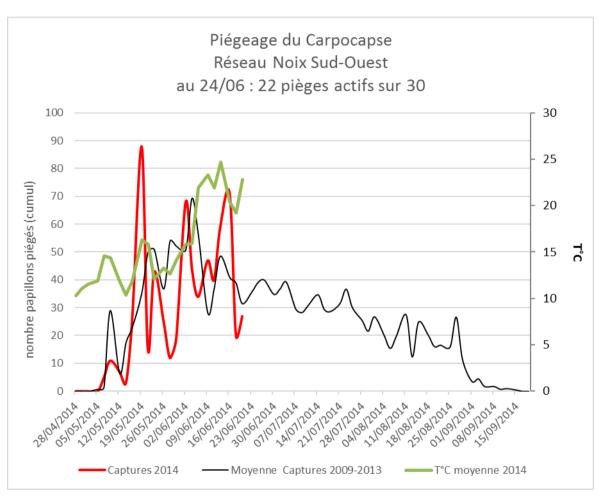
#### Evaluation du risque - anthracnose : Fin de la période de risque

---

## Carpocapse (Cydia pomonella)

#### Observations du réseau

Les données du réseau de piégeage montrent le pic du premier vol vers le 19 mai. La hausse des températures du 6 au 13/06 a été favorable au développement du carpocapse ce qui a entraîné des émergences soutenues durant cette période.



A titre indicatif, le chiffre de 10 captures sur 7 jours, c'est-à-dire en faisant le cumul des trois derniers relevés (ceux-ci étant réalisés les lundis, mercredis et vendredis), peut être retenu comme seuil d'alerte.

#### Données du modèle

Au 23 juin, la modélisation indique que, selon la précocité des secteurs :

- ♣ En secteurs tardifs (bassin d'Objat) : 71 à 85 % des émergences de papillons auraient eu lieu, ainsi que 60 à 74 % des pontes et 31 à 51 % des éclosions.
- ♣ En situation précoces (Lot-et-Garonne, Gironde, Sud-Dordogne et Sud-Lot) : 87 à 95 % des émergences de papillons auraient eu lieu, 77 à 85 % des pontes potentielles de la première génération auraient été déposées et 52 à 68 % des éclosions auraient eu lieu.

<u>Evaluation du risque</u> - carpocapse : Nous nous situons dans la phase d'intensification des éclosions pour l'ensemble des secteurs de notre bassin, qui devrait durer jusqu'au 2 juillet en zone précoce et jusqu'au 12 juillet en zone tardive.

Le risque dû aux pontes est moindre d'autant qu'elles sont dans la phase de ralentissement.

---

## Mouche du Brou (Rhagoletis completa)

#### Eléments de biologie

Rhagoletis completa, petite mouche d'environ 6 mm d'origine nord-américaine, n'a qu'une génération par an. Son vol s'étale de début juillet à début septembre. La femelle pond, 4 à 7 jours après l'accouplement, 300 à 400 œufs à raison d'une quinzaine par fruit. Un marquage olfactif du fruit ayant déjà reçu des pontes explique que chaque mouche est capable de contaminer plus d'une vingtaine de fruits. L'incubation des œufs prend 5 à 10 jours et le développement larvaire se poursuit durant 3 à 5 semaines dans le brou de la noix. Les larves tombent ensuite au sol et s'enfouissent de quelques centimètres pour y hiverner sous forme de pupe. Des attaques précoces conduisent à une chute des fruits. Si la contamination est plus tardive, la dégradation (noircissement) du brou conduit à un déclassement des noix. En cas de population importante, une proportion élevée de la récolte, parfois 80 à 90 %, peut ainsi être détruite.

#### **Symptômes**

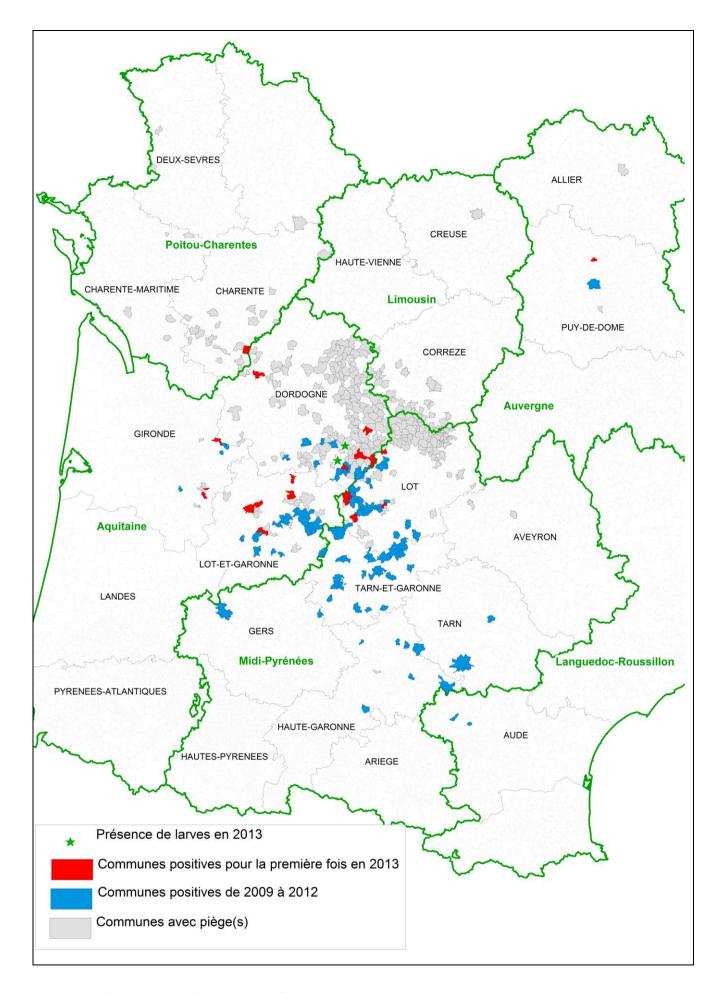
Les dégâts sont dus au développement des larves dans la partie charnue du fruit (le brou de la noix), la rendant molle, humide et noire. Les premiers signes d'infestation sont de petites taches noires sur le brou créées par la cicatrice de ponte ; ceux-ci peuvent être confondus avec ceux de la bactériose. Pourtant en regardant de plus près, le brou est noirci mais pas visqueux.

Extérieurement, la peau du brou peut rester intacte mais la partie charnue pourrit et teinte la coquille de la noix, la rendant ainsi incommercialisable. Les attaques précoces conduisent à une chute des fruits et/ou à la production de cerneaux noircis et flétris. Si la contamination est plus tardive, la dégradation du brou colore la coquille entraînant ainsi un déclassement des noix. En cas de population importante, une proportion élevée de la récolte, parfois 80 à 90 %, peut ainsi être détruite.

#### Situation règlementaire

Compte tenu de l'état de la dissémination actuelle de cet organisme sur le territoire français, la mouche du brou n'est plus règlementée en France et ne fait plus l'objet d'une lutte obligatoire.

En 2013, la mouche du brou de la noix a été officiellement identifiée (identification d'adultes) sur 23 nouvelles communes du réseau de piégeage, montrant ainsi la progression de la mouche du brou en Gironde, Lot-et-Garonne et Dordogne avec notamment un premier foyer au nord de la rivière Dordogne (voir carte page suivante).



Résultats des réseaux de piégeage Sud-Ouest 2009-2013 de Rhagoletis completa

#### Organisation 2014 en bassin Sud-Ouest

Malgré le déclassement de la mouche du brou, le plan de surveillance délégué par le Ministère de l'agriculture à la FREDON Limousin est maintenu dans le Sud - Ouest en 2014.

Cette disposition est transitoire pour prévenir au mieux l'arrivée de ce ravageur dans les zones encore non contaminées et permettre aux producteurs d'organiser un nouveau dispositif de suivi en 2015.

Le réseau de piégeage (environ 800 pièges) installé en Aquitaine, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, est coordonné par la FREDON Limousin, en collaboration avec l'équipe Technique Noix du Sud-Ouest : la Station de la noix à Creysse (46), les conseillers des Chambres d'Agriculture (24-46-19), les techniciens des organisations de producteurs (CAPEL, Coopcerno, Perlim Noix, Promonoix, La Périgourdine, Unicoque, Val Causse) et la FREDON Poitou-Charentes.

Le piège, **plaque jaune engluée (23\*40 cm)**, est posé le plus haut possible en bordure de parcelle à un emplacement lumineux dès fin juin et fera l'objet d'un relevé hebdomadaire du 1<sup>er</sup> juillet au 5 octobre 2014.

Les producteurs-observateurs volontaires communiqueront tous les lundis les résultats des relevés de pièges, y compris lorsqu'aucune mouche n'a été capturée, aux numéros de la FREDON limousin :

- 05 44 19 10 28 (répondeur 7j/7) ;
- 05 55 04 64 12 (fax);
- Possibilité d'envoi des résultats par mail : mouchedubrou.sudouest@gmail.com

### Evaluation du risque - mouche du brou

Le risque débutera dès les premières captures.

---

Lécanine du cornouiller (Eulecanium corni)

#### Observations du réseau

Dans les parcelles présentant ce ravageur, on observe encore en secteurs tardifs la migration des jeunes larves sur les rameaux.

Seuil de nuisibilité : 30 à 50 boucliers par rameau.

**Evaluation du risque** - lécanine : Surveillez vos parcelles.

---

Pucerons (Callaphis juglandis et Chromaphis juglandicola)

#### Observations du réseau

On observe facilement des colonies de gros pucerons jaunes (*Callaphis juglandis*) et de petits pucerons jaunes avec les femelles ailées (*Chromaphis juglandicola*) le long de la nervure principale des folioles terminales. Le niveau d'infestation reste toutefois peu important.

#### Evaluation du risque - pucerons

La hausse des températures est favorable au développement des pucerons, mais aussi aux auxiliaires (coccinelles, chrysopes,...) qui souvent peuvent suffire pour maintenir les populations de pucerons en dessous d'un seuil critique.

Maintenir la surveillance des arbres : un aspect luisant du feuillage trahira aisément la présence de pucerons.

#### **A RETENIR**

Stades phénologiques Grossissement des noix

Bactériose Risque de contamination sur des rameaux et fruits

blessés (par le vent, la grêle) en parcelles infestées

lors des prochaines pluies.

Carpocapse Période de risque élevé d'éclosions en cours pour

tous les secteurs.

**Cochenilles lécanines** Fin de migration des jeunes larves en secteurs tardifs.

**Pucerons** Conditions favorables au développement des pucerons.

Mouche du brou Pose des pièges en cours.

# PROCHAIN BULLETIN MERCREDI 9 JUILLET

N.B.: Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



